

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 12 DECEMBRE 2024**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2024-05-04 - DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DATE DE CONVOCATION : 05 DECEMBRE 2024**

**DATE DE PUBLICATION : 16 DECEMBRE 2024**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, TARDY Yvan</b> (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), <b>COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent</b> (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), <b>CHARTREUX Fabrice</b> (ayant la procuration de BONIN Pierre), <b>GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger</b> (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), <b>RADER Audrey-Helen</b> (à compter de la 2024-05-07), <b>MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe</b> (ayant la procuration de GASPAS Isabel), <b>TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane</b> (ayant la suppléance de ROSSO Michel), <b>ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine</b> (à compter de la 2024-05-03), <b>CHENOT Bernard, JOUBERT Roger</b> (ayant la procuration de LELIEVRE Jean Luc), <b>MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie</b> (ayant la suppléance de CHENOT Tony), <b>DICANDIA Chantal</b> (à compter de la 2024-05-03), <b>ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, HEYOB Olivier</b> (ayant la procuration de HARMAND Alde), <b>ASSFELD LAMAZE Christine</b> (ayant la procuration de ERDEM Olivier), <b>DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge</b> (ayant la procuration de RIVET Lionel), <b>EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien</b> (à compter de la 2024-05-16), <b>MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette</b> (à compter de la 2024-05-03), <b>GUEGUEN Marie</b> (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), <b>SIMONIN Hervé</b> (à compter de la 2024-05-22), <b>CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>BONIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, SEGAULT Jean-François, KNAPEK Patrice, GASPAS Isabel, ROSSO Michel, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, CHENOT Tony, HARMAND Alde, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>9 avis de procuration</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>3 avis de suppléance</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>Fabrice DE SANTIS</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>50 présents du début à la 2024-05-02. 53 présents de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 54 présents de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 55 présents de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 56 présents de la 2024-05-22 à la fin.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>59 votants du début à la 2024-05-02. 62 votants de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 63 votants de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 64 votants de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 65 votants de la 2024-05-22 à la fin.</b>

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,  
 Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,  
 Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,  
 Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,  
 Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée. Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
<b>N°2024-31 20/06/2024</b>	<b>CONSTITUTION GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHÉS DE SERVICES DE CURAGE, ENTRETIEN ET INSPECTIONS TÉLÉVISÉES DES RÉSEAUX ET ESSAIS DE RÉCEPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT</b>	Le bureau valide la constitution d'un groupement de commandes regroupant la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais et la communauté de communes Terres Toulaises sur l'ensemble des prestations de services définies dans l'objet de la délibération.
<b>N°2024-32 20/06/2024</b>	<b>CONVENTION MINARM MINISTERE DES ARMEES-COLLECTIVITES</b>	Le bureau valide la signature d'une convention entre la CC2T et l'Armée, ayant pour objet global de décliner des objectifs de collaboration entre les organismes du ministère des Armées de Meurthe-et-Moselle et les collectivités signataires.
<b>N°2024-33 27/06/2024</b>	<b>AUTORISATION D'UNE SERVITUDES DE PASSAGE SUR LE POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE</b>	Le bureau valide la constitution d'une servitude de passage portant sur des terrains situés sur le Lotissement la Capucine à Toul. L'entreprise bénéficiaire de cette servitude devra emprunter une voie privée cadastrée AH 363 et 365, appartenant actuellement à l'EPFGE et destinée à être rétrocédée à la CC2T.
<b>N°2024-34 01/07/2024</b>	<b>PROPOSITION DE PERIMETRE DE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE SUR LA COMMUNE DE TOUL</b>	Le bureau valide la mise à enquête publique du dossier de création du périmètre de site patrimonial remarquable sur la commune de Toul, ainsi que la proposition de périmètre du site patrimonial remarquable.
<b>N°2024-35 29/08/2024</b>	<b>DEGREVEMENTS DE FACTURES D'EAU</b>	Le bureau valide les demandes de dégrèvement présentées ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann et ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'exploitation.
<b>N°2024-36 29/08/2024</b>	<b>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AU CENTRE DE GESTION DE MEURTHE ET MOSELLE</b>	Le bureau valide la convention de mise à disposition d'un agent au centre de gestion de Meurthe-et-Moselle afin de permettre son reclassement et sa reconversion professionnelle.
<b>N°2024-37 05/09/2024</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA CRECHE « LA CLE DES CHAMPS » DE MANONVILLE</b>	Dans le cadre de l'aménagement de divers équipements nécessaires aux activités de La Clé des Champs, le bureau valide la demande de subvention auprès de la CAF (80% sur une dépense totale de 15 901 € HT).
<b>N°2024-38 05/09/2024</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA CRECHE « CRECHENDO » DE BOIS-DE-HAYE</b>	Dans le cadre de l'aménagement de divers équipements nécessaires aux activités de La Clé des Champs, le bureau valide la demande de subvention auprès de la CAF (80% sur une dépense totale de 11 403 € HT).

Mis en ligne le 16/12/2024 à 13h10

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20241212-2024\_05\_04-

<b>N°2024-39</b> <b>26/09/2024</b>	<b>OPERATION DE COVOITURAGE SUBVENTIONNÉ – CONVENTION AVEC PAROLE D’ENTREPRISES</b>	Dans le cadre de l’expérimentation de covoiturage incitatif, l’association Parole d’Entreprises a été mobilisée pour promouvoir ce dispositif auprès des entreprises locales et assurer une fonction d’animation. Ce partenariat a permis de réduire les coûts des prestations de Mobicoop. En compensation du temps et des moyens mobilisés pour cette mission, le bureau valide le versement d’une contribution financière à hauteur de 3000 € à l’association Parole d’Entreprises.
<b>N°2024-40</b> <b>26/09/2024</b>	<b>CONVENTION AVEC BOIS DE HAYE POUR LE RAMASSAGE DES POUBELLES ZA PARC DE HAYE</b>	Le bureau valide la signature d’une convention avec la commune de Bois de Haye qui s’engage à assurer une prestation hebdomadaire de ramassage des 2 poubelles installées sur le nouveau carrefour giratoire de la zone d’activité du parc de Haye. Ce service est assuré à titre gracieux par la commune de Bois de Haye, réalisé à heures constantes dans le cadre de la tournée des agents municipaux dans la commune
<b>N°2024-41</b> <b>26/09/2024</b>	<b>APPROBATION D’UNE CONVENTION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FERROVIAIRE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS SUR LA PARCELLE CADASTRÉE AE767 A AINGERAY</b>	L’unité de traitement de l’eau potable d’Aingeray rejette ses eaux de lavage et de process dans la Moselle via une conduite traversant le domaine public ferroviaire de SNCF à Aingeray. Le bureau valide en conséquence la convention d’occupation du domaine public ferroviaire sur cette parcelle traversée par la conduite de rejet des eaux. La convention est consentie pour une durée de 20 ans et donne lieu au versement d’une redevance annuelle d’occupation fixée par SNCF Réseau à 143,63 € HT, ainsi que de frais forfaitaires de gestion du dossier s’élevant à 1257,30 € HT.
<b>N°2024-42</b> <b>26/09/2024</b>	<b>CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL AVEC LA MAIRIE DE BICQUELEY ET MR TOUSSAINT Antoine &amp; Mme ROGER Tiphany IMPASSE DU HAUT DES MONTS A BICQUELEY</b>	Le bureau valide la signature de la convention de Projet Urbain Partenarial relative à l’aménagement de l’Impasse du Haut des Monts à Bicqueley entre la communauté de communes Terres Toulaises, la commune de Bicqueley et les particuliers concernés.
<b>N°2024-43</b> <b>26/09/2024</b>	<b>CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL AVEC LA VILLE DE TOUL ET TOUL HABITAT SUR LE SECTEUR DE LA RUE DE LA LIBERTE A TOUL</b>	Le bureau valide la signature d’une convention de Projet Urbain Partenarial relative à la desserte en eau potable de la rue de la Liberté à Toul entre la communauté de communes Terres Toulaises, l’Office Public Toul Habitat et la ville de Toul.
<b>N°2024-44</b> <b>26/09/2024</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DIVERS PROJETS D’AMELIORATION DU RESEAU D’EAU POTABLE</b>	Le bureau valide les demandes d’accompagnement financier auprès de l’Agence de l’Eau Rhin-Meuse, de la Région Grand Est et d’autres cofinanceurs potentiels pour plusieurs projets d’amélioration du réseau d’eau potable sur le territoire (renouvellement de conduites).
<b>N°2024-45</b> <b>23/05/2024</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION POUR DIVERSES OPERATIONS DE GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES ASSOCIEES A DES PROJETS D’AMENAGEMENT URBAIN</b>	Le bureau valide la demande de soutien financier auprès de l’AERM, de la Région Grand-Est et d’autres cofinanceurs potentiels pour diverses opérations de gestion intégrée des eaux pluviales associées à des projets d’aménagement urbain.
<b>N°2024-46</b> <b>24/10/2024</b>	<b>DEGREVEMENTS DE FACTURES D’EAU</b>	Le bureau valide les demandes de dégrèvement présentées ne rentrant pas dans les conditions d’application de la loi Warsmann et ayant fait l’objet d’un avis favorable du conseil d’exploitation.
<b>N°2024-47</b> <b>24/10/2024</b>	<b>CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MUTUALISATION D’UN LOGICEL DE GESTION-RELATION CLIENTELE POUR L’EAU ET L’ASSAINISSEMENT</b>	Le bureau valide la signature d’une convention de mutualisation du logiciel métiers permettant de gérer la relation avec les abonnés de la CC2T, du syndicat mixte des eaux du Toulais sud et de la communauté de communes du pays de Colombey sud Toulais.

<b>N°2024-48 24/10/2024</b>	<b>DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE GESTION SUR LE SITE ENS BOISEMENTS HUMIDES DU GARE-LE-COU EN 2025</b>	Le bureau valide le e projet de gestion et de valorisation du site des boisements humides du Gare-le-Cou pour l'année 2025 (12 000 €TTC) et autorise le Président à solliciter l'accompagnement financier du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (60%) et de tout autre organisme susceptible de subventionner ces opérations
<b>N°2024-49 24/10/2024</b>	<b>DEMANDES DE SUBVENTIONS 2025 POUR LES ENS SUR LES ACTIONS EN REGIE</b>	Le bureau valide la demande d'accompagnement financier auprès du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T pour les actions menées en régie sur les ENS (études, diagnostics, outils de communication et travaux en régie).
<b>N°2024-50 24/10/2024</b>	<b>REGULARISATION AMORTISSEMENT</b>	Le bureau valide les corrections sur exercice antérieur pour ajustement d'amortissements et autorise le Président à solliciter le service de gestion comptable pour procéder aux opérations non budgétaires correspondantes.
<b>N°2024-51 14/11/2024</b>	<b>AUTORISATION D'UNE SERVITUDE D'IMPLANTATION DE POTEAUX ORANGE SUR LE POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE</b>	Le bureau valide la mise en place une servitude au profit de l'entreprise ORANGE, selon les conditions prévues par la législation en vigueur, afin de mettre en conformité l'implantation des infrastructures Orange rue Bois la ville.

**Le conseil communautaire prendre acte de la présentation ci-dessus et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 16/12/2024 à 13h10

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 16/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20241212-2024\_05\_04-